

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BONIFICATION MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL

à retourner à DRH 46 : mouvement1d46@ac-toulouse.fr
 au plus tard le 24 avril 2026

AGENT

Civilité	
NOM D'USAGE	
NOM DE FAMILLE	
Prénom	
Date de naissance	

AFFECTATION 2025-2026

École – ville RNE	
Circonscription	

BONIFICATIONS AVEC PIÈCES JUSTIFICATIVES

Bonification demandée (cocher la case)	Définition de la bonification (cocher la case de la pièce transmise)	Réservé à l'administration (ne pas écrire)
Rapprochement de conjoint :	Sont considérés comme conjoints les personnes mariées, pacsées et les personnes non mariées ayant un ou des enfants de moins de 18 ans au 01/09/2026. Le vœu ou les vœux précis doivent correspondre à la commune de la résidence professionnelle du conjoint (attention le télétravail n'est pas pris en compte) ou aux communes limitrophes ou départements voisins si la commune de la résidence professionnelle est sans école (cf annexe 8). Pièces à fournir selon votre situation (sauf si documents déjà enregistrés par les services de la DSDEN du Lot) Attestation d'employeur du conjoint datant de moins de 3 mois précisant la date et le lieu de prise de fonction (attention le télétravail n'est pas pris en compte) Pour les agents Pacsés : attestation de Pacs Pour les agents mariés et/ou ayant des enfants (s) commun(s) : photocopie du livret de famille	
Autorité parentale conjointe dans l'intérêt de l'enfant :	Pièces à fournir : Justificatif de domicile de l'autre parent datant de moins de 3 mois Copie du livret de famille	
Parent isolé	Pièce à fournir : Document attestant que le demandeur exerce seul l'autorité parentale	

Cadre réservé à l'administration: